

Bulletin mensuel des autorisations de mise sur le marché (AMM) des produits phytopharmaceutiques et adjuvants

N°2020 - 03 – Mars 2020

Le bulletin mensuel des AMM présente les décisions délivrées concernant des produits phytopharmaceutiques et adjuvants : les décisions de retraits de produits, les nouvelles autorisations de mise sur le marché et les modifications d'AMM majeures (nouveaux usages accordés, modification des conditions d'emploi, retraits d'usages, etc...).

Les nouvelles AMM concernent les produits de référence, génériques, de revente et de seconde gamme. Les seconds noms commerciaux ne sont pas mentionnés dans ce bulletin.

Actualités du mois

- **Retrait de produits** à base de substances non renouvelées au niveau européen : 1 produit retiré à base de **cyromazine**, avec une date limite de vente au 30/06/2020 et d'utilisation au 31/12/2020, et 4 produits à base de résidus de poussières de **poivre**, avec une date limite de vente et d'utilisation au 31/08/2020.

I - Retraits d'autorisations de mise sur le marché

Nom du produit	N°AMM	Fonction	Substances actives	Gamme d'usages	Date de la décision
BANGDI	2100094	Insecticide	Méthoxyfenozone	Professionnel	31/01/2020
CALANQUE	9700400	Adjuvant	Alcools terpéniques	Professionnel	23/01/2020
DASKOR 440	2110078	Insecticide	Chlorpyrifos-méthyl, cyperméthrine	Professionnel	30/01/2020
ESCAPADE	9700544	Adjuvant	Alcools terpéniques	Professionnel	23/01/2020
GARVINE	2150083	Insecticide	Chlorpyrifos-méthyl	Professionnel	30/01/2020
GRIGOBOL	2070174	Adjuv. herbicide	Triéthanolamine, polymères complexes d'éthylène et de propylène	Professionnel	05/02/2020
NEOREL UL	2140192	Insecticide	Chlorpyrifos-méthyl, cyperméthrine	Professionnel	30/01/2020



Nom du produit	N°AMM	Fonction	Substances actives	Gamme d'usages	Date de la décision
NOVODOR FC	9800280	Insecticide	<i>Bacillus thuringiensis subsp. tenebrionis</i>	Professionnel	15/01/2020
NUVAGRAIN 225 EC	2140256	Insecticide	Chlorpyrifos-méthyl	Professionnel	30/01/2020
NUVAGRAIN NEBULISATION	7400115	Insecticide	Chlorpyrifos-méthyl	Professionnel	30/01/2020
PYRINEX M	2150501	Insecticide	Chlorpyrifos-méthyl	Professionnel	30/01/2020
PYRISTAR	2000191	Insecticide	Chlorpyrifos-méthyl	Professionnel	30/01/2020
RELDAN 2M	2120086	Insecticide	Chlorpyrifos-méthyl	Professionnel	30/01/2020
RELDAN CAZO	2140229	Insecticide	Chlorpyrifos-méthyl	Professionnel	30/01/2020
RELDAN GS	2140191	Insecticide	Chlorpyrifos-méthyl	Professionnel	30/01/2020
RUNNER	2090021	Insecticide	Méthoxyfénozide	Professionnel	31/01/2020

II - Nouvelles autorisations de mise sur le marché en gamme PROFESSIONNELLE

Nom du produit	N°AMM	Fonction	Cultures (*)							Substances actives	Formulation	Date de la décision
			GC	A	V	D	L	O	ZNA			
FUTURECO NOFLY WP	2200020	Insecticide					X			<i>Paecilomyces fumosoroseus</i> souche Fe9901	Poudre mouillable	22/01/2020

(*) GC : grandes cultures
L : cultures légumières

A : arboriculture
O : cultures ornementales

V : viticulture
ZNA : zones non agricoles

D : cultures porte graines, cultures tropicales, plantes à parfum, aromatiques, médicinales et condimentaires



III - Nouvelles autorisations de mise sur le marché en gamme AMATEUR

Néant

IV - Modifications d'autorisations majeures (renouvellements d'AMM, extensions d'usages...)

Nom du produit	N°AMM	Fonction	Substances actives	Gamme d'usages	Nature de la modification	Date de la décision
MAGISTER	9200313	Acaricide	Fénazaquine	Professionnel	Réexamen suite à réapprobation d'une SA	05/02/2020
MAVRIK FLO	8900564	Insecticide	Tau-fluvalinate	Professionnel	Extension usage majeur	31/01/2020
SERIFEL	2171248	Fongicide	<i>Bacillus amyloliquefaciens</i> souche MBI600	Professionnel	Extension usage mineur	29/01/2020

- Pour retrouver les **conditions d'autorisations** (cultures concernées, bio-agresseurs cibles, conditions d'emploi), consulter le texte intégral de la décision sur le [registre des décisions](#) ; une requête sur le nom du produit ou le numéro d'AMM permet d'accéder aux documents, ou consulter le site [E-Phy](#), catalogue des autorisations ;
- Pour consulter les décisions liées à des **dérogations temporaires (dites 120 jours)**, consulter le [site du ministère chargé de l'agriculture](#) ;
- Pour connaître les produits inscrits sur la **liste des produits de biocontrôle**, consulter la [note de service 2020-110](#) du 12 février 2020 publiée au bulletin officiel du ministère chargé de l'agriculture ;
- Pour retrouver les listes détaillées des **produits retirés et les délais de grâce** associés, consulter les actualités du site [E-Phy](#).